

Rôle du zinc dans les hypothyroïdies

En cas de carence en zinc la conversion de T4 en T3 se fait moins bien. Voilà pourquoi un traitement par Levothyrox® ou autre alternative de T4 ne fonctionne pas non plus en cas de carence en zinc.

Le zinc est indispensable à la synthèse des hormones thyroïdiennes **MAIS AUSSI** pour la transformation de la T4, hormone inactive, en T3, hormone active.

Le **pancréas** est le premier consommateur de zinc de l'organisme. Le pancréas est le plus important producteur de protéines de l'organisme : il produit l'insuline et les enzymes digestifs (amylase et lipase) indispensables à la digestion. On ne peut pas vivre sans pancréas. Près d'un tiers de la masse des enzymes qu'il excrète dans le tube digestif contiennent du zinc.

C'est aussi le pancréas qui régule l'absorption du zinc. Toute carence en zinc induit une dysfonction pancréatique, pouvant aller jusqu'à des lésions organiques graves. Or, toutes les dysfonctions pancréatiques retardent la digestion des aliments et particulièrement des protéines, sources de fer et de zinc. Le fer et le zinc sont alors libérés trop tardivement pour être assimilés par l'intestin. A terme tout déficit d'assimilation du zinc provoque, voire aggrave, des carences en zinc insidieuses et autoentretenuës. C'est le cercle vicieux : une carence en zinc provoque une moins bonne absorption du zinc.

Il y a trente ans, les insulines contenaient systématiquement du zinc. Fins cliniciens, les médecins savaient parfaitement qu'en cas de carence en zinc, l'insuline ne fonctionne pas. Il en va de même pour la T3 : elle ne pénètre pas dans les cellules et est donc inactive.

une carence en zinc va entraîner des palpitations cardiaques si on prend un supplément de T3. Pourquoi ? Le cœur est plus sensible que les autres organes à la T3. Si la T3 n'est plus utilisable par les autres organes, elle va s'accumuler, et on observera à la fois des signes de surdosage (palpitations cardiaques) ET des signes de sous-dosage.

Source : CARENCE EN ZINC Dr Benoit Claeys

Rôle du zinc majeur dans tous les protocoles de réhydratation de nourrissons

(cf OMS), on bouleverse les pronostics dans nos missions

(Forme pédiatrique avec le Zinçant 20 mg sulfate de zn bien accepté par l'enfant par son goût) voir fiche poso en pj

Rubozinc® (Gluconate de Zn) 15 mg 2 gélules A DISTANCE D'UN REPAS (2h)
Commencer par 1 gélule, 1 semaine pour une meilleure tolérance ne contient pas de dioxyde de titane mais du lactose LOIN DE LA PRISE D'AUTRES COMPLÉMENTS

Pour l'acné au moins 45 mg/ jour

IMPORTANT DE CONTRÔLER ET SUPPLEMENTER SI CANCER DU PANCREAS

ATTENTION en FRANCE les résultats reviennent toujours " normaux" IL FAUT IMPOSER LES NORMES SANTÉ HAUTES DES LABO BARBIER OU LIMS 90 à 110 µg/dl OU MIEUX TAUX DE ZINC INTRA ERYTHROCYTAIRE 5,2 à 6,5 mg/dl

PENSER AU **RAPPORT CUIVRE /ZINC** ENTRE 0,8 ET 1,2

LES FEMMES SOUS CONTRACEPTION HORMONALE ONT DES TAUX BAS QU'IL FAUT SUPPLEMENTER cf rapport cu/zn

RUBOZINC 15 mg, gélule **zinc**

[Formes et présentations](#) | [Composition](#) | [Indications](#) | [Posologie et mode d'administration](#) | [Contre-indications](#) | [Mises en garde et précautions d'emploi](#) | [Interactions](#) | [Fertilité/grossesse/allaitement](#) | [Effets indésirables](#) | [Surdosage](#) | [Pharmacodynamie](#) | [Pharmacocinétique](#) | [Sécurité préclinique](#) | [Modalités de conservation](#) | [Modalités manipulation/élimination](#) | [Prescription/délivrance/prise en charge](#)

FORMES et PRÉSENTATIONS ([début page](#))

Gélule à 15 mg (blanc opaque) : Boîtes de 30 et de 60, sous plaquettes thermoformées.

COMPOSITION ([début page](#))

Zinc	<i>p gélule</i> 15 mg
------	--------------------------

(sous forme de gluconate de zinc : 104,55 mg/gélule)

Excipients : amidon de blé, silice colloïdale hydratée (lévilite), stéarate de magnésium, lactose. *Enveloppe de la gélule* : gélatine.

Excipients à effet notoire : amidon de blé, lactose.

INDICATIONS ([début page](#))

Acné inflammatoire de sévérité mineure et moyenne.

Acrodermatite entéropathique.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION ([début page](#))

Posologie :

Acné :

La posologie journalière usuelle est de 2 gélules (ce qui correspond à 30 mg de zinc) en une seule prise.

Cette posologie de 2 gélules par jour est maintenue 3 mois, puis ramenée ensuite à 1 seule gélule.

Acrodermatite entéropathique :

La posologie journalière à respecter, au moins jusqu'à la puberté, est de 1 gélule : le traitement devra être poursuivi très rigoureusement sous peine de rechute. Au moment de la puberté, il peut être nécessaire d'augmenter la posologie à 2 gélules

quotidiennes. Après cette phase de croissance, il est possible de revenir à 1 gélule par jour, sous contrôle de la zincémie plasmatique.

Mode d'administration :

Voie orale.

Rubozinc doit être pris avec un grand verre d'eau, à distance des repas (plus de 2 heures si possible). Cf rubriques Mises en garde et Précautions d'emploi et Interactions.

CONTRE-INDICATIONS ([début page](#))

Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique Composition.

Ce médicament est contre-indiqué chez les patients présentant une allergie au blé (autre que la maladie cœliaque).

MISES EN GARDE et PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ([début page](#))

Afin d'obtenir une absorption maximale, la prise du médicament se fera à distance des repas (plus de 2 heures si possible), car le bol alimentaire peut modifier la résorption intestinale du médicament (cf rubrique Interactions).

Compte tenu du risque d'atteinte digestive haute, les gélules doivent être prises avec un grand verre d'eau et en position assise. La position allongée est à éviter pendant les 30 minutes suivant la prise des gélules.

La prise de ce médicament est déconseillée chez l'enfant de moins de 6 ans en raison du risque de fausse-route liée à la forme gélule.

Ce médicament peut être administré en cas de maladie cœliaque. L'amidon de blé peut contenir du gluten, mais seulement à l'état de trace, et est donc considéré comme sans danger pour les sujets atteints d'une maladie cœliaque.

Rubozinc contient du lactose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

INTERACTIONS ([début page](#))

Associations faisant l'objet de précautions d'emploi :

Fer et calcium : diminution de l'absorption digestive du zinc par le fer ou le calcium. Prendre les sels de fer ou de calcium à distance du zinc (plus de 2 heures si c'est possible).

Cyclines, fluoroquinolones : diminution de l'absorption digestive des cyclines ou des fluoroquinolones par le zinc. Prendre les sels de zinc à distance des cyclines ou des fluoroquinolones (plus de 2 heures si c'est possible).

Strontium : diminution de l'absorption digestive du strontium par le zinc. Prendre le strontium à distance des sels de zinc (plus de 2 heures si c'est possible).

Associations à prendre en compte :

Alimentation :

Les aliments à forte teneur en acide phytique (légumineuses [petits pois, lentilles, soja...], céréales complètes [blé, seigle, avoine...], maïs, noix...) peuvent former des complexes avec le zinc, ce qui diminue son absorption et donc son efficacité.

De même, les aliments riches en fer ou en calcium peuvent interagir avec le zinc et en diminuer l'absorption.

En conséquence, afin d'éviter une interaction par l'alimentation et obtenir une absorption maximale du zinc, la prise des sels de zinc se fera à distance des repas (plus de 2 heures si c'est possible).

FERTILITÉ/GROSSESSE/ALLAITEMENT ([début page](#))

Grossesse :

Dans l'acrodermatite entéropathique, l'administration de zinc est indispensable et doit être poursuivie pendant la grossesse.

Dans l'acné, au 1^{er} trimestre, compte tenu des données disponibles, il est préférable, par mesure de prudence, d'éviter d'utiliser le Rubozinc. En effet, les données cliniques sont rassurantes, mais encore limitées, et les données animales ne sont pas pertinentes (cf Sécurité préclinique).

Aux 2^e et 3^e trimestres, l'utilisation de Rubozinc est envisageable, mais la posologie tiendra compte des autres apports éventuels de zinc (suppléments « polyvitaminés et oligoéléments » notamment).

Allaitement :

Dans l'acrodermatite entéropathique, l'administration de zinc est indispensable et doit être poursuivie pendant l'allaitement.

Dans l'acné, l'utilisation de Rubozinc chez une femme qui allaite est envisageable, mais la posologie tiendra compte des autres apports éventuels de zinc (suppléments « polyvitaminés et oligoéléments » notamment). A ce jour, il n'a pas été rapporté d'effet indésirable chez les enfants dont les mères ont reçu des posologies inférieures ou égales à 30 mg de zinc élément pendant l'allaitement.

EFFETS INDÉSIRABLES ([début page](#))

Les effets indésirables suivants ont été rapportés au cours du traitement, classés selon les fréquences : très fréquent ($\geq 1/10$) ; fréquent ($\geq 1/100$ à $< 1/10$) ; peu fréquent ($\geq 1/1000$ à $< 1/100$) ; rare ($\geq 1/10\ 000$ à $< 1/1000$) ; très rare ($\leq 1/10\ 000$). Dans chaque groupe de fréquence, les effets indésirables sont présentés par ordre de sévérité décroissante.

Classe de systèmes d'organes

Fréquence Effets indésirables

Affections hématologiques et du système lymphatique

Très rare Anémie, neutropénie, hyposidérémie

Affections du système immunitaire

Très rare Réaction allergique

Affections gastro-intestinales

Rare Douleurs abdominales, gastralgies, épigastralgies, nausées, vomissements, dyspepsie, troubles du transit (y compris diarrhée et constipation)

Affections de la peau et du tissu sous-cutané

Très rare Urticairique, prurit, éruption cutanée, érythème

Trouble du métabolisme et de la nutrition

Fréquence
indéterminée Hypocuprémie réversible

Déclaration des effets indésirables suspectés :

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

SURDOSAGE ([début page](#))

Les cas de surdosage rapportés dans la littérature ont entraîné des atteintes digestives, des atteintes hématologiques (anémie, neutropénie) et une hypocuprémie en raison d'une diminution de l'absorption du cuivre. La probabilité d'une intoxication aiguë au zinc est faible, aussi les éventuels traitements par les sels de l'EDTA calcique ou de l'acide phytique ne sont signalés que pour mémoire.

PHARMACODYNAMIE ([début page](#))

Classe pharmacothérapeutique : Autres préparations à usage systémique (code ATC : D10BX ; D : dermatologie).

Le gluconate de zinc agit sur la composante inflammatoire de l'acné.

Exposition solaire : il a été montré que le gluconate de zinc n'entraîne pas de réaction phototoxique ou photoallergique. Le traitement par le gluconate de zinc est compatible avec l'exposition solaire.

PHARMACOCINÉTIQUE ([début page](#))

Absorption :

L'absorption est influencée par la prise du médicament pendant les repas, car le bol alimentaire peut modifier la résorption intestinale du médicament.

Le gluconate de zinc est résorbé par voie intestinale.

Le pic sérique est obtenu entre la 2^e et la 3^e heure.

Distribution :

Des travaux de pharmacologie clinique ont montré que le zinc se retrouve au niveau cutané.

Élimination :

L'élimination est essentiellement fécale.

SÉCURITÉ PRÉCLINIQUE ([début page](#))

Aucune étude pertinente n'a été conduite chez l'animal pour évaluer la toxicité du gluconate de zinc vis-à-vis des fonctions de reproduction.

MODALITÉS DE CONSERVATION ([début page](#))

Durée de conservation : 3 ans.

Pas de précautions particulières de conservation.

MODALITÉS MANIPULATION/ÉLIMINATION ([début page](#))

Pas d'exigences particulières.

PRESCRIPTION/DÉLIVRANCE/PRISE EN CHARGE ([début page](#))

AMM 3400933068578 (1988, RCP rév 17.05.2018) 30 gél.

3400937054454 (2005, RCP rév 17.05.2018) 60 gél.
Mis sur le marché en 1988 (30 gélules) et en 2006 (60 gélules).

Prix : 4,46 euros (30 gélules).

6,93 euros (60 gélules).

Remb Séc soc à 30 %. Collect.

LABCATAL

7, rue Roger-Salengro. CS 30045

92541 Montrouge cdx

Information médicale et pharmacovigilance :

Tél : 01 46 54 27 92. Fax : 01 46 54 22 21

E-mail : contact@labcatal.com

Site web : <https://www.labcatal.com>